

# Cahier des clauses scientifiques et techniques

# Inventaire du patrimoine des communes littorales de Nouvelle-Aquitaine

Claire Steimer, service du patrimoine et de l'Inventaire, Région Nouvelle-Aquitaine<sup>1</sup>  
Version du 19/01/2024

---

## 1 CONTEXTE INSTITUTIONNEL

---

Le littoral est un espace où se concentrent des enjeux majeurs liés à l'attractivité du territoire et à sa vulnérabilité face aux risques naturels et au changement climatique. À ce titre, c'est un milieu qui est observé attentivement par les experts du GIEC et qui est un indicateur particulièrement important<sup>2</sup>.

En 2021, une mission visant à « valoriser et faire connaître le patrimoine maritime français » a été confiée par les ministères de la Mer et de la Culture à Henry Masson avec le constat suivant : « La mer et le littoral sont au croisement de nombreuses politiques publiques, mais ne sont pas encore suffisamment appréhendés dans leur dimension culturelle et patrimoniale<sup>3</sup> ».

La Région Nouvelle-Aquitaine entend de son côté initier un « esprit littoral<sup>4</sup> » dans les actions qu'elle conduit et qu'elle soutient. De nombreux outils et financements sont ainsi mobilisés selon les secteurs de compétence de la Région : l'environnement, la recherche, le tourisme, l'économie. Cette politique se traduit notamment par un règlement d'intervention en faveur du littoral, porté par la Direction de l'environnement<sup>5</sup>. L'axe 1 préconise la « connaissance et expertise, relative aux milieux, aux risques naturels, aux méthodes de gestion et de conservation des patrimoines bâtis et naturels ».

Le littoral est également pris en compte dans le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) et dans la feuille de route du programme de transition écologique et énergétique (Neo Terra) conduit par la Région<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> Remerciements pour leur relecture à Agnès Brahim-Giry, Myriam Favreau, Claude Laroche, Virginie Serna et Yannis Suire.

<sup>2</sup> Voir la publication de la synthèse du 6e rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), 20 mars 2023 : <https://www.ecologie.gouv.fr/publication-du-6e-rapport-synthese-du-giec>.

<sup>3</sup> Communiqué de presse, 01/10/2021 ; le rapport a été publié en mars 2023 :

<https://www.mer.gouv.fr/sites/default/files/2023-04/Version%20F%20Rapport%20de%20mission%20Patrimoine%20maritime.pdf>

<sup>4</sup> Modification du règlement d'intervention en faveur du littoral, séance plénière de la Région Nouvelle-Aquitaine du 16 novembre 2020, projet de délibération, p. 4.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> <https://www.neo-terra.fr/>.

La Région pilote par ailleurs plusieurs réseaux de recherche sur le littoral, contribuant au croisement d'approches pluridisciplinaires et à la production de connaissances : réseau régional de recherche (R3) RIVAGES (Risques et vulnérabilité pour l'adaptation et la gestion des littoraux en Nouvelle-Aquitaine<sup>7</sup>) ; Futurs-ACT (solutions innovantes d'anticipation environnementales, économiques et sociales pour imaginer des futurs durables et désirables pour les territoires<sup>8</sup>) ; Programme scientifique de grande ambition régionale (PSGAR/CORALI : Connaissances interdisciplinaires pour une meilleure adaptation face aux risques littoraux<sup>9</sup>).

La Région Nouvelle-Aquitaine fait également partie du Groupement d'intérêt public (GIP) Littoral<sup>10</sup>. Elle soutient les actions menées par le Conservatoire du littoral d'une part et l'ONF d'autre part<sup>11</sup>. Elle a noué en 2022 un partenariat avec le BRGM pour accueillir, à Pessac, une vingtaine de chercheurs qui étudient et évaluent les risques côtiers<sup>12</sup>. Ces différents acteurs sont réunis au sein d'un Observatoire de la côte de Nouvelle-Aquitaine, chargé de suivre les phénomènes d'érosion et de submersion<sup>13</sup>. La politique de stratégie nationale de suivi du trait de côte est par ailleurs déclinée en région par les équipes de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, plus spécifiquement par la Mission Mer et Littoral<sup>14</sup>.

Dans le cadre de ces politiques de connaissance et de gestion du littoral, le patrimoine bâti occupe cependant peu de place. Il est pourtant essentiel de l'intégrer aux réflexions sur l'environnement, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et la prévention des risques. C'est à travers le patrimoine bâti que se lit aussi l'histoire des écosystèmes littoraux, leurs évolutions passées et les enseignements à en tirer pour l'avenir.

L'opération d'inventaire du patrimoine des communes littorales vise donc à s'inscrire dans les politiques plus larges menées par la Région et l'État, afin d'aborder le littoral sous l'angle du patrimoine culturel et d'apporter des connaissances historiques sur l'adaptation des communautés humaines depuis des siècles.

---

<sup>7</sup> <https://r3-rivages.fr/>.

<sup>8</sup> <https://futurs-act.fr/>.

<sup>9</sup> [https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/sites/default/files/2022-10/1\\_PSGAR\\_OBJECTIFS\\_MODALITES.pdf](https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/sites/default/files/2022-10/1_PSGAR_OBJECTIFS_MODALITES.pdf)

<sup>10</sup> Convention renouvelée (2021-2029) : projet « Littoral 2030 - Réussir la transition du littoral de Nouvelle-Aquitaine ».

<sup>11</sup> Conventions renouvelées le 24 mai 2023 : <https://www.datapressepremium.com/rmdiff/2005566/CP-SignaturesConventionsONF-CDL-26052023.pdf>

<sup>12</sup> <https://www.brgm.fr/fr/actualite/communiqu%C3%A9-press%C3%A9/risques-littoraux-accord-entre-brgm-region-nouvelle-aquitaine>

<sup>13</sup> Il est porté par deux opérateurs (le BRGM et l'ONF), et financé par l'Europe (FEDER), l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, les départements, le Syndicat intercommunal du bassin d'Arcachon (SIBA).

<sup>14</sup> Voir notamment l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) régional « recomposition spatiale des littoraux » pour de nouveaux projets de PPA (contrat de projet partenarial d'aménagement) en 2023.

## 2 DESCRIPTIF DE L'OPERATION

---

### 2.1 DELIMITATION DE L'AIRE D'ETUDE

#### Définition

« Littoral » est un terme d'usage polysémique qui définit l'espace compris entre la mer et la terre incluant l'arrière-côte, l'estran et l'avant-côte, dont les limites peuvent être déterminées selon de multiples approches (géographiques, juridiques, écologiques, culturelles, etc.)<sup>15</sup>.

La notion de « patrimoine culturel littoral » s'est développée dans la lignée de la « loi littoral<sup>16</sup> » promulguée en 1986. Elle s'est imposée progressivement aux dépens de celle de « patrimoine maritime » qui avait émergé dès 1943 en lien avec l'installation des musées de la marine, notamment<sup>17</sup>.

#### Territoire concerné

140 communes de Nouvelle-Aquitaine sont classées selon la loi Littoral (voir annexe 1) : 100 relèvent de la « Mer » et 40 de l'« Estuaire ». Elles représentent un linéaire côtier de 970 km (en incluant les îles). 4 départements présentent un territoire littoral : la Charente-Maritime, la Gironde, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. On dénombre 17 intercommunalités (au 1<sup>er</sup> janvier 2018) dont 6 communautés d'agglomération et 11 communautés de communes. Le territoire est marqué par un réseau hydrographique important, notamment plusieurs fleuves et estuaires (la Sèvre Niortaise, la Charente, la Seudre, la Gironde, l'Adour, la Nivelle et la Bidassoa) ainsi que deux grandes îles (Ré et Oléron) mais aussi le bassin d'Arcachon.

Cet ensemble, vaste, présente par conséquent une grande diversité géomorphologique et paysagère : marais littoraux, cordons dunaires, plages sableuses, côtes rocheuses, lacs rétro-littoraux... Les atlas des paysages réalisés dans les différents départements permettent d'appréhender d'ores et déjà la richesse des unités paysagères<sup>18</sup>.

#### Ressources existantes

L'inventaire du patrimoine mené sur le littoral de Nouvelle-Aquitaine s'inscrit dans la continuité de celui effectué de 2010 à 2022 sur l'estuaire de la Gironde. L'approche s'apparente à l'éco-histoire ou à l'histoire environnementale<sup>19</sup>, d'autant plus précieuse dans le contexte de changement climatique. Il s'agit de mettre en évidence les entités patrimoniales de ce territoire littoral et de montrer comment

---

<sup>15</sup> *Vocabulaire du Littoral*, document de travail, version du 11 octobre 2021 (Virginie Serna).

<sup>16</sup> Loi n° 86-2 du 3 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000317531>.

<sup>17</sup> Voir à ce sujet les analyses de Céline Frémaux (2007) et de Françoise Péron (2009).

<sup>18</sup> Atlas des paysages de Poitou-Charentes (<http://www.cren-poitou-charentes.org/paysage/connaissance-des-paysages/atlas-des-paysages-de-poitou-charentes>) ; atlas des paysages de la Gironde (<https://www.gironde.fr/environnement/atlas-des-paysages-de-la-gironde>) ; atlas des paysages des Landes ([Département des Landes | La richesse paysagère des Landes](http://www.landes.fr/Departement-des-Landes-La-richeesse-paysagere-des-Landes)) ; atlas des paysages des Pyrénées atlantiques ([Accueil | Atlas des Paysages \(le64.fr\)](http://www.pyrénées-atlantiques.fr/accueil/atlas-des-paysages)).

<sup>19</sup> LE ROY LADURIE Emmanuel. *Histoire du climat depuis l'an mil*. Flammarion, 1967 ; LOCHER Fabien, QUENET Grégory. « L'histoire environnementale : origines, enjeux et perspectives d'un nouveau chantier », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°56-4, 2009, p. 7-38.

son histoire et ses paysages témoignent des relations étroites et variées, sur le long terme, entre l'homme et son milieu naturel.

Plusieurs opérations d'inventaire déjà menées, plus ou moins récemment, pourront être réinterrogées à la lumière de la problématique du littoral (voir annexe 4) :

-1970-1981 puis 1994 et 2012 : l'île de Ré (publications en 1979 et 1984, 3200 dossiers d'inventaire en ligne) ;

-1985 : Hossegor ville (publication d'un *Cahier du patrimoine* en 1993) ;

-1988 : l'île d'Oléron (pré-inventaire ; publication d'une *Images du patrimoine* en 1993) ; en 2012 inventaire du patrimoine agricole ;

-2007 : Communauté d'agglomération de La Rochelle ; données en ligne ;

-2008 : Urrugne (publication d'un *Visages du patrimoine* en 2010) ; données en ligne sur POP ;

-2011 : Arcachon (publication d'un *Visages du patrimoine* en 2016) ; données en ligne ;

-2018 : Bidart (publication d'un *Visages du patrimoine* en 2021) ; données en ligne ;

-2016 : vallée de la Charente, les éléments du patrimoine liés au fleuve (publication d'une *Images du patrimoine* en 2023) ; données en ligne ;

-2016 : vallée de la Sèvre Niortaise (en cours ; données en ligne, publication en préparation).

Les éléments concernant le patrimoine de la côte basque, le patrimoine industriel, le patrimoine des lycées, le patrimoine de la Nouvelle-France, ou encore les bateaux monuments historiques et les objets mobiliers, seront également mobilisés.

### Contexte méthodologique

Cette enquête s'appuie sur une réflexion nationale sur le patrimoine culturel littoral initiée par le ministère de la Culture à la suite du Grenelle de la Mer (2009). Céline Frémaux a proposé dès 2007, à la demande de la Direction de l'architecture et du patrimoine, en collaboration avec l'Observatoire du littoral, un rapport pour un *Projet d'opération nationale d'inventaire général du patrimoine culturel littoral*<sup>20</sup>. Celui-ci contient un historique de la patrimonialisation du littoral, présente les principaux acteurs et les principales initiatives en faveur de la prise en compte de ce patrimoine. Les études archéologiques, ethnologiques, les opérations d'inventaire mais aussi les recherches universitaires sur ce sujet sont également recensées.

En 2009, Françoise Péron, géographe, professeur à l'université de Bretagne occidentale (Brest), spécialiste du patrimoine culturel littoral, publie une *Méthodologie d'une opération nationale d'inventaire général du patrimoine culturel sur le territoire littoral français*<sup>21</sup>. Le pilotage de cette étude a été assuré par la Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information (ministère de la Culture et de la Communication, direction de l'Architecture et du Patrimoine). Elle a été confiée à l'Observatoire du patrimoine maritime culturel de Bretagne, au sein

---

<sup>20</sup> FRÉMAUX Céline. *Projet d'opération nationale d'inventaire général du patrimoine culturel littoral, rapport d'étude DAPA*, 2007 [en ligne : <http://www.inventaire.culture.gouv.fr/pdf/LittoralRap2007.pdf>].

<sup>21</sup> PÉRON Françoise et al. *Méthodologie d'une opération nationale d'inventaire général du patrimoine culturel sur le territoire littoral français*, rapport DAPA, 2009 [en ligne : [https://www.researchgate.net/publication/279446759\\_Methodologie\\_d%27une\\_operation\\_nationale\\_d%27inventaire\\_general\\_du\\_patrimoine\\_culturel\\_sur\\_le\\_territoire\\_littoral\\_francais](https://www.researchgate.net/publication/279446759_Methodologie_d%27une_operation_nationale_d%27inventaire_general_du_patrimoine_culturel_sur_le_territoire_littoral_francais)].

du laboratoire Géomer (UMR LETG 6554, Institut Universitaire Européen de la Mer, Université de Bretagne-Occidentale). Ce rapport s'inscrit dans la lignée de celui de Céline Frémaux et propose des réflexions et un cadre méthodologique pour aborder le territoire littoral.

Plus récemment, la Mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel du ministère de la culture s'est lancée dans l'élaboration d'un *Vocabulaire du Littoral*, projet éditorial porté avec le ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Évoqué lors du Grenelle de la Mer, inscrit depuis 2015 dans les objectifs de publication de la Mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel au sein de la collection des « Principes d'analyse scientifique », ainsi que dans la Stratégie nationale intégrée du trait de côte (sous-action 1.2 du plan d'actions 2016-2019), le projet répond à une demande interministérielle forte. L'enjeu est principalement celui d'élaborer un vocabulaire commun pour les acteurs afin de mieux partager l'espace littoral, rare, fragile et convoité où les conflits d'usage sont légion<sup>22</sup>.

### Cadrage chronologique

L'opération d'Inventaire sera conduite sur une échelle chronologique longue, du Moyen Âge à nos jours. La recherche archéologique et les fouilles en cours sur le littoral seront prises en compte afin de mieux y appréhender l'occupation humaine<sup>23</sup>.

Selon les conclusions de Françoise Péron, trois grandes périodes peuvent être identifiées dans l'évolution du littoral et les rapports que l'homme a entretenus avec la mer<sup>24</sup>.

*-Moyen Âge et époque Moderne : une prudence envers la mer.* La côte atlantique est peu aménagée, les centres de population sont situés en retrait et à distance de la mer. Les principaux ports sont implantés en fond d'estuaire. Y sont associées des structures défensives et stratégiques : le patrimoine militaire est une des composantes récurrentes de ce territoire littoral. L'investissement de l'État et les aménagements portuaires ou militaires se poursuivent notamment au XVIII<sup>e</sup> siècle ; l'amélioration de la navigation, la prospérité du commerce font du littoral un interface dynamique d'échanges. Il faut également mentionner pour notre secteur, l'importance de la voie littorale conduisant à Saint-Jacques-de-Compostelle avec un patrimoine religieux qui lui est lié.

*-Le XIX<sup>e</sup> siècle : mise en réseau et aménagements :* le développement du chemin de fer et de la villégiature modifie le rapport au littoral, qui connaît de nouvelles formes d'attractivité. Jusqu'alors espace tantôt redouté, tantôt laborieux, il devient vecteur de loisir et de santé. La création des stations balnéaires en transforme profondément la physionomie. Par ailleurs, les ports sont modernisés, parfois industrialisés. La signalisation des côtes est également améliorée et de nombreux phares sont édifiés.

*-Le XX<sup>e</sup> siècle : une tendance qui se confirme, un aménagement qui se poursuit.* Les conflits mondiaux ont un impact important avec l'édification du Mur de l'Atlantique. L'après-guerre est marqué par le développement des loisirs et de « la plage pour tous ». En Aquitaine, l'aménagement des bords de mer fait l'objet d'un plan raisonné (MIACA). L'artificialisation se poursuit toutefois, toujours plus importante. Les questions de pression foncière, de forte densité, de mobilités, de

---

<sup>22</sup> Extrait de : *Un littoral, des littoraux : le patrimoine naturel et culturel du littoral en Méditerranée. Dossier de formation permanente réalisé par le centre de ressources documentaires du département des conservateurs de l'Institut national du patrimoine pour le séminaire des 4, 5, 6 octobre 2017, INP, 2017.*

<sup>23</sup> Voir notamment le programme de recherche ESTRAN conduit par Florence Verdin ; les ressources du DRASSM, compétent en matière de recherches archéologiques pour toute la partie submergée, seront également convoquées.

<sup>24</sup> PÉRON Françoise, 2009, p. 45.

relocalisation de l'espace sont manifestes sur le littoral particulièrement vulnérable aux aléas climatiques.

Il conviendra d'affiner cette chronologie et de la confronter à celle observée pour le littoral néo-aquitain, afin de voir si ces grandes tendances se confirment. Cette approche dans la longue durée permettra également de mettre en évidence les mutations et les continuités, les césures et les innovations qu'ont connu et que connaissent les espaces littoraux.

## 2.2 LES ENJEUX SCIENTIFIQUES ET PROBLEMATIQUES D'ETUDE

Selon la méthodologie de l'Inventaire général, il s'agit d'étudier les héritages historiques, témoins de la diversité dans le temps (du Moyen Âge à nos jours) et dans l'espace des relations entre l'homme et la mer.

Le territoire sera abordé selon plusieurs échelles, du site à la commune, chaque élément étant replacé dans un contexte régional. L'échelle communale est toutefois privilégiée. Une attention sera portée plus particulièrement au « front de mer<sup>25</sup> » afin d'interroger la question du trait de côte<sup>26</sup> et des risques érosion / submersion<sup>27</sup>. La zone rétro-littorale sera également examinée pour questionner les enjeux de relocalisation ou de recomposition spatiale. Si le regard se porte sur l'arrière-pays, il sera aussi orienté au large, dans les limites des mers territoriales, soit environ 22 km<sup>28</sup>, pour prendre en compte les éléments d'archéologie sous-marine mais aussi les enjeux actuels liés à l'exploitation des ressources de la mer<sup>29</sup>.

Plusieurs axes pourront aussi être développés :

- le patrimoine culturel immatériel (PCI) qui « englobe des pratiques et savoirs dont chacun hérite en commun, et qu'il s'efforce collectivement de faire vivre, recréer et transmettre. Patrimoine vivant témoin de la diversité culturelle, le PCI fait le lien entre patrimoine matériel et naturel »<sup>30</sup>. Il s'agit d'identifier les pratiques sociales liées au littoral. Rappelons que le PCI ne comprend pas la

---

<sup>25</sup> Définition : Façade urbaine établie face à la mer sur un trait de côte stabilisé protégé des hautes eaux par une digue ou des dunes plantées. Le front de mer est composé de maisons ou d'immeubles formant une façade plus ou moins continue, et généralement soulignée par une promenade (*Vocabulaire du Littoral*, document de travail, version du 11 octobre 2021 (Virginie Serna).

<sup>26</sup> Définition : Ligne qui marque la limite des eaux marines. Le tracé du trait de côte correspond, sur la façade océanique, à la ligne atteinte par la mer lors de la plus grande marée astronomique possible (coefficient 120) avec des conditions météorologiques normales et, en Méditerranée, à la ligne atteinte par les tempêtes d'hiver (*Ibid.*).

<sup>27</sup> Voir le décret du 29 avril 2022 établissant la liste des communes dont l'action en matière d'urbanisme et la politique d'aménagement doivent être adaptées aux phénomènes hydro sédimentaires entraînant l'érosion du littoral [en ligne : [Décret n° 2022-750 du 29 avril 2022 établissant la liste des communes dont l'action en matière d'urbanisme et la politique d'aménagement doivent être adaptées aux phénomènes hydrosédimentaires entraînant l'érosion du littoral - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)] ; la Charente-Maritime et la Gironde figurent parmi les cinq départements dont 50 % au moins du linéaire côtier est attaqué ; 44 communes du littoral de Nouvelle-Aquitaine figurent sur cette liste.

<sup>28</sup> Depuis la terre ferme, la mer territoriale commence là où finissent les eaux intérieures, au niveau de la ligne de base, et s'étend sur 12 milles marins vers le large (22,224 km). Au-delà commence la zone économique exclusive, beaucoup plus large (jusqu'à 200 milles marins à partir de la ligne de base).

<sup>29</sup> Voir « La mer en débat », débat public conduit de novembre 2023 à avril 2024 sur la planification maritime concernant l'avenir de la mer, du littoral, de la biodiversité marine et de l'éolien en mer : [Débat public "La mer en débat" CNDP \(debatpublic.fr\)](#)

<sup>30</sup> Site du ministère de la culture : [https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Patrimoine-culturel-immateriel#:~:text=Le%20patrimoine%20culturel%20immat%C3%A9riel%20\(PCI,entre%20patrimoine%20mat%C3%A9riel%20et%20naturel.](https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Patrimoine-culturel-immateriel#:~:text=Le%20patrimoine%20culturel%20immat%C3%A9riel%20(PCI,entre%20patrimoine%20mat%C3%A9riel%20et%20naturel.)

mémoire orale, ni les langues régionales. On pourra notamment s'appuyer sur les Ethnopôles de la région<sup>31</sup>.

- les droits culturels (Convention de Faro<sup>32</sup>) : « L'importance du patrimoine culturel tient moins aux objets et aux lieux qu'aux significations et aux usages que les gens leur attachent et aux valeurs qu'ils représentent ». D'une part, chaque personne est considérée comme une ressource en capacité de donner sens et valeur au patrimoine et donc de reconnaître son droit et sa responsabilité de contribuer aux politiques et projets dans ce domaine. D'autre part, les valeurs et le potentiel du patrimoine sont pris en compte comme facteurs de développement, d'échanges et de dialogues entre les différentes communautés et cultures.

### 2.3 LES MODES D'APPROCHE ET LEUR APPLICATION

L'étude concerne les communes littorales de Nouvelle-Aquitaine, du Pays basque à la Charente-Maritime. La liste établie par la loi littorale est réduite ici à celles bordant directement l'océan Atlantique, soit 59 communes (voir annexe 1) ; les inventaires menés sur les estuaires de la Sèvre Niortaise, de la Charente et de la Gironde fournissent d'ores et déjà des données sur les communes estuariennes. Les îles et le bassin d'Arcachon seront également abordés à partir des opérations déjà réalisées. Des études spécifiques pourront être envisagées en fonction d'éventuels partenariats à construire à l'échelle des PNR et ou des communautés de communes.

L'échelle de territoire demeure, malgré tout, très vaste et un inventaire topographique semble difficile à conduire, d'autant que le périmètre administratif est complexe et que les niveaux d'intervention et les acteurs sont multiples. Dans un premier temps, la méthode adoptée consiste donc à réaliser l'étude comparative de trois communes représentatives de la diversité géomorphologique du littoral de Nouvelle-Aquitaine (annexe 2). Cette phase initiale doit permettre la mise en place de partenariats pour envisager une deuxième phase élargie : l'inventaire d'autres communes et le développement des différents axes d'étude.

Les trois communes sélectionnées sont :

- Marennes-Hiers-Brouage en Charente-Maritime, pour l'étude des marais littoraux.
- Mimizan dans les Landes, pour l'étude du littoral dunaire.
- Guéthary dans le Pays basque, pour l'étude de la côte rocheuse.

Un inventaire topographique, c'est-à-dire un repérage exhaustif du patrimoine bâti et des aménagements de l'homme, sera mené dans chacune de ces communes. Celui-ci sera ensuite examiné à travers le prisme des dix thématiques définies par Françoise Péron permettant d'appréhender l'écosystème littoral et de restituer la variété de ses éléments culturels (annexe 3) :

- Signalisation et surveillance des côtes,
- Défense militaire des côtes,
- Protection contre l'érosion côtière,

<sup>31</sup> Ethnopôle InOc Aquitaine ; Ethnopôle basque- Euskal etnopoloa ; Ethnopôle Humanités océanes à La Rochelle.

<sup>32</sup> La Convention de Faro a été adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 13 octobre 2005 ; elle est entrée en vigueur le 1er juin 2011 : [Convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société \(Convention de Faro, 2005\) - Culture et Patrimoine culturel \(coe.int\)](#).

- Transit terre/mer,
- Production primaire et commercialisation des produits de la mer et de l'agriculture,
- Activités artisanales et industrielles liées à la mer et à l'agriculture,
- Vie des populations littorales,
- Activité balnéaire de loisirs et de santé,
- Pratiques religieuses, mémorielles et expressions légendaires,
- Activités scientifiques et muséales

Chaque commune bénéficiera d'un dossier de présentation, de dossiers d'œuvres repérées et/ou sélectionnées en fonction de leur intérêt historique ou artistique, et éventuellement de dossiers collectifs. Les dix thématiques seront traitées sous forme de dossiers thématiques rattachés au dossier de présentation de l'aire d'étude : ils permettront de replacer dans un contexte régional des éléments communaux et favoriseront l'analyse comparative ainsi que l'évaluation de l'identité littorale – voire du degré de « littoralité » – de chaque commune. Des dossiers d'objets pourront également être créés. L'objectif est de mettre à l'épreuve la proposition méthodologique de Françoise Péron, tout en l'adaptant au littoral néo-aquitain et aux enjeux actuels du changement climatique. Les dix thématiques mises en évidence par Françoise Péron pourront ainsi être modifiées ou enrichies en fonction des données de terrain.

## 2.4 CONTENU ET CALENDRIER DES DIFFÉRENTES PHASES

L'année 2023 constitue une phase préliminaire de montage de l'opération comprenant la réflexion préalable, la consultation de partenaires scientifiques et d'acteurs, les premières recherches documentaires, un état des lieux des ressources et des connaissances patrimoniales et enfin la rédaction du cahier des clauses scientifiques et techniques.

- bilan documentaire et diagnostic de la connaissance patrimoniale sur les communes littorales : en collaboration avec les gestionnaires de base de données et les documentalistes du service de l'Inventaire et du patrimoine, un état des lieux de la documentation Inventaire (études non achevées/archivées, dossiers dans POP, dossiers Gertrude réalisés sur les communes littorales) sera dressé. D'autres ressources seront également mobilisées : les bateaux protégés au titre des Monuments historiques<sup>33</sup>, l'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France, les dossiers documentaires réalisés sur la côte basque, etc...

→ élaboration de cartes synthétiques de toutes les communes littorales indiquant la commune étudiée, le type et la date de l'étude, le nombre de dossiers (annexe 4).

→ mise en place d'un projet cartographique QGIS avec reprise de tous les dossiers numériques (Gertrude et POP) et intégration de couches complémentaires : MH (monument inscrit et/ou classé), Label Architecture Contemporaine Remarquable, sites classés / inscrits, site UNESCO, sites patrimoniaux remarquables, zones CdL, Ville et pays d'art et d'histoire, PNR.

- réalisation d'une bibliographie de travail (voir sélection bibliographique en annexe 5) et d'une revue de presse.

---

<sup>33</sup> <https://gertrude.nouvelle-aquitaine.pro/?p=Dossier:thematique:76c4c03a-60e7-40a6-869c-02fa15cc2f90&>



- intégration/création de réseaux de recherche : les acteurs travaillant sur le littoral étant multiples, il conviendra d'intégrer dans un premier temps des groupes de recherche existants, notamment le réseau RIVAGES qui réunit plusieurs laboratoires et chercheurs de la Nouvelle-Aquitaine ; l'objectif est de poursuivre la collaboration initiée avec l'université dans le cadre du programme de recherche ESTRAN.

- création d'un groupe de recherches Inventaire interrégional sur le littoral, notamment pour l'arc atlantique : proposition de réunir des chercheurs de Nouvelle-Aquitaine, de Pays de la Loire (opération sur les ports en cours d'élaboration) et de Bretagne (expérience riche en recherches menées sur le littoral et le patrimoine maritime). Cela permettra de consolider les liens établis dans le cadre de la journée d'étude « Estuaires : des patrimoines en partage », qui s'est tenue le 29 septembre 2022 à Bordeaux, avec l'appui et l'expertise de Virginie Serna, en charge notamment du *Vocabulaire du Littoral* au ministère de la culture.

En 2024, débutera la phase opérationnelle de trois ans, une année étant consacrée à chaque commune :

→ 2024 : Marennes

→ 2025 : Mimizan

→ 2026 : Guéthary

Pour chacune sera réalisé un repérage sur l'ensemble du territoire communal avec prises de vue photographiques par le chercheur, recherches dans les archives communales et départementales, rédaction de dossiers documentaires individuels (sélectionné/repéré) ou collectifs ; les dossiers thématiques seront créés à l'échelle de l'opération.

Au cours de l'enquête, les découvertes pourront être diffusées, notamment sur le portail documentaire du service régional du patrimoine et de l'Inventaire : albums photographiques, carnets du patrimoine... Des conférences de restitution publique seront proposées à l'issue de chaque inventaire communal. Les Journées européennes du patrimoine seront l'occasion de transmettre et de valoriser les résultats. Le travail de terrain devra permettre d'identifier des éléments du patrimoine culturel immatériel et de mettre en place des actions de médiation auprès des habitants et des associations locales.

L'année 2027 constituera enfin une phase de synthèse et de bilan qui pourra donner lieu à une valorisation sous forme d'une publication ; des journées d'étude pourront également être prévues sur le sujet afin de partager plus largement les enseignements de cette étude comparative.

À l'issue de cette première phase, une seconde pourra être engagée, idéalement dans le cadre de partenariats.

### 3 MOYENS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

---

Un chercheur du service régional du patrimoine et de l'Inventaire conduit et réalise cette première phase d'opération. L'objectif est de susciter l'intérêt de partenaires afin d'envisager le recrutement de chargés de mission.

Le chercheur bénéficie de l'expertise et de la collaboration des collègues du service pour la gestion des bases de données, la production cartographique, les recherches documentaires, la photographie, la médiation et la valorisation des résultats.

## 4 SUIVI ET EVALUATION

---

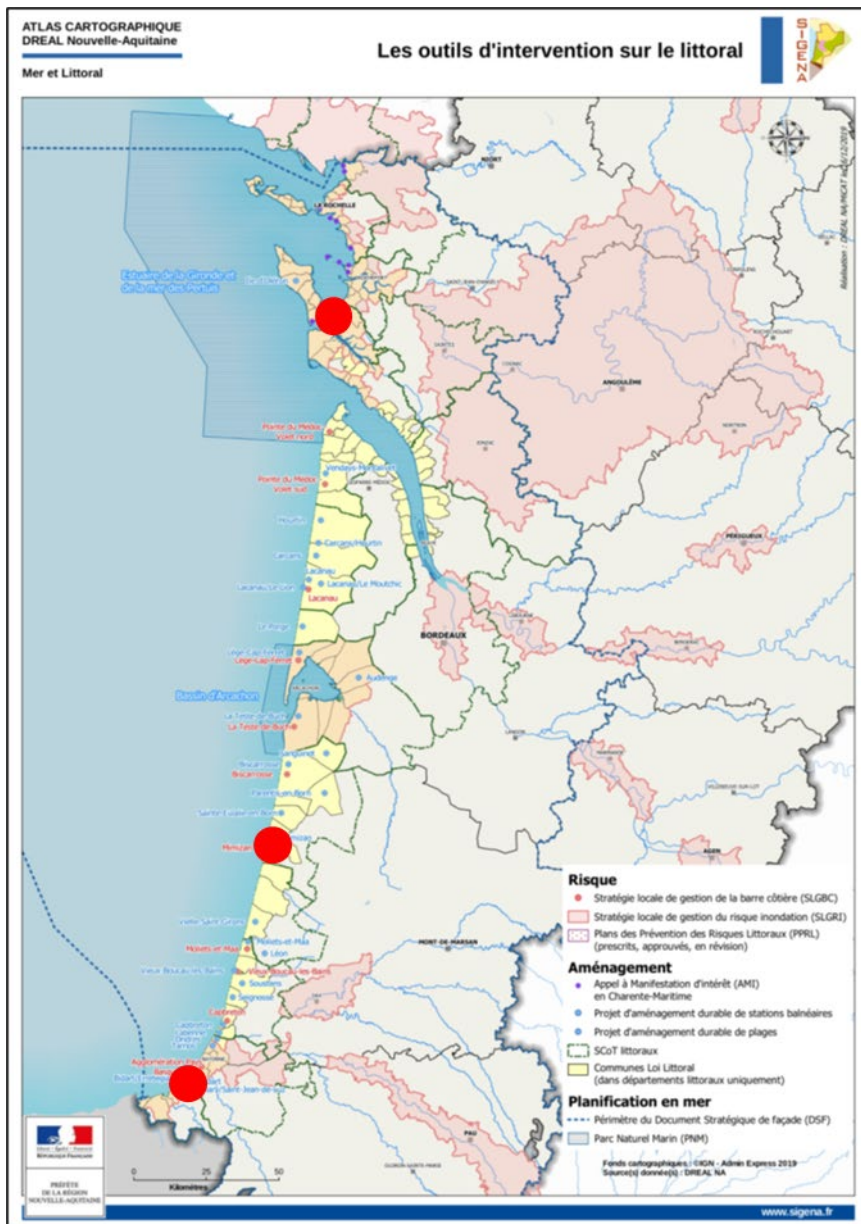
Le suivi sera assuré en direct par le service régional du patrimoine et de l'Inventaire, au sein de l'unité Recherche. Un comité scientifique composé des principaux acteurs identifiés (ministère de la Culture, Direction de l'Environnement, GIP littoral, Conservatoire du littoral...) pourra être mis en place et réuni une fois par an pour apporter une expertise et accompagner l'opération.

# ANNEXES

Annexe 1 : Communes littorales de Nouvelle-Aquitaine : extrait de l'Atlas du littoral 2022, DIRM.



Annexe 2 : Sélection des trois communes littorales de la phase 1 : Marennnes-Hiers-Brouage ; Mimizan ; Guéthary



Annexe 3 : Extrait du rapport de Françoise Péron (2009), p. 50.

**Les 10 thèmes liés à des héritages maritimes sur le littoral (colonne "Thème patrimonial et ampleur") :**

**Th 1**      **Signalisation et la surveillance des côtes**  
(phares, feux, sémaphores, amers...)

**Th 2**      **Défense militaire des côtes**  
(fortifications, corps de garde, batteries de côte, blockhaus...)

**Th 3**      **Protection contre l'érosion côtière**  
(digues, murs, murets...)

**Th 4**      **Transit terre/mer**  
(cales, quais, môles, terre-pleins...)

**Th 5**      **Production primaire et commercialisation des produits de la mer et de l'agriculture**  
(halles à marée, glacières, remises de pêcheurs, viviers à poissons...)

**Th 6**      **Activités artisanales et industrielles liées à la mer et à l'agriculture**  
(conserveries, ateliers de chantier naval, moulins à marée, fours à goémon, salines...)

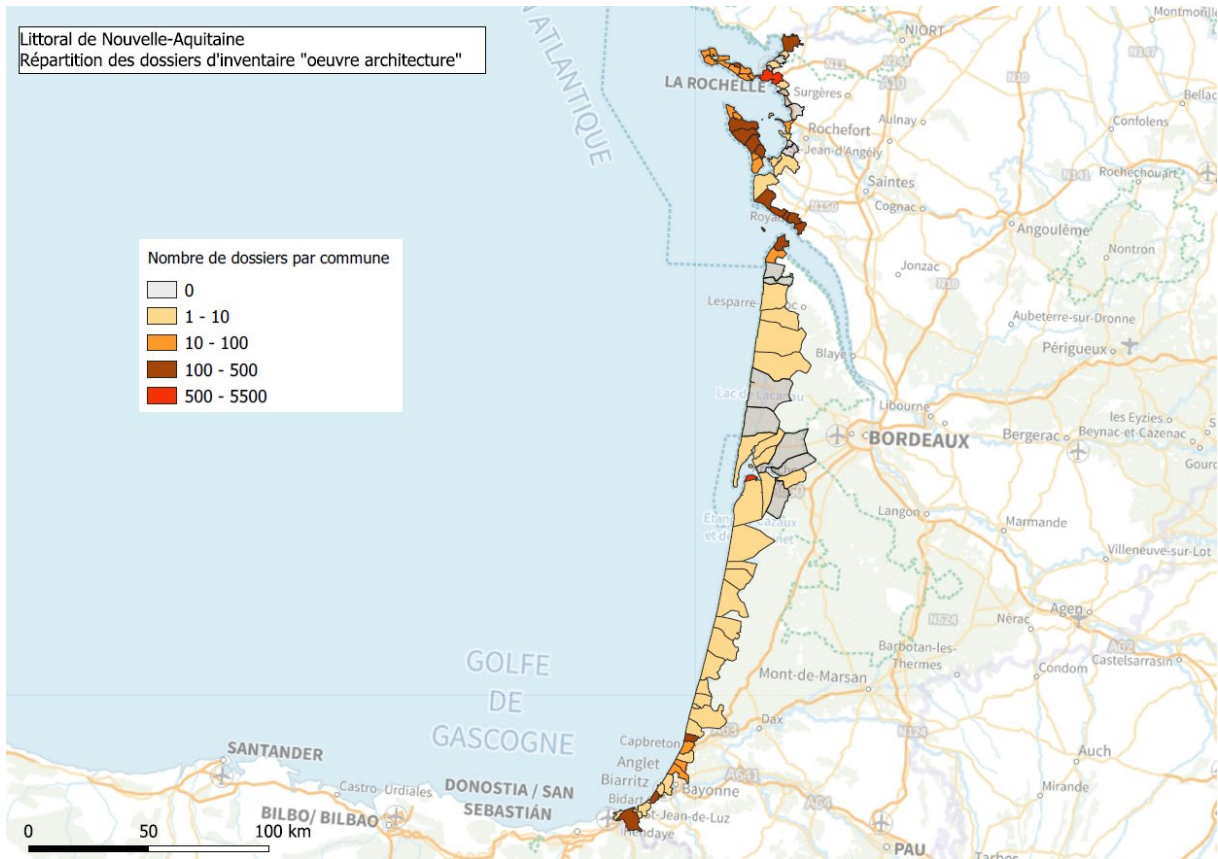
**Th 7**      **Vie des populations littorales**  
(Abris du Marin, maisons-abris du canot de sauvetage, maisons de pêcheurs, demeures d'armateurs...)

**Th 8**      **Activité balnéaire de loisirs et de santé**  
(villas balnéaires, centres de thalassothérapie, cabines de plage, restaurants...)

**Th 9**      **Pratique religieuse, mémorielles et expressions légendaires**  
(édifices religieux avec ex-voto marins, rochers liés à une légende maritime, monuments de commémoration des marins morts en mer...)

**Th 10**     **Activités scientifiques et muséales**  
(stations de recherche, aquariums, musées de la pêche...)

Annexe 4 : Répartition des dossiers d'inventaire « œuvre architecture » existants (bases de données Pop et Gertrude) ; cartographie Anne Brunet (Région Nouvelle-Aquitaine)



## Annexe 5 : Sources et sélection bibliographique

### Archives

Voir les sources relatives à la mer, ressources proposées par FranceArchives : <https://francearchives.gouv.fr/fr/actualite/679076680>

### Méthodologie

BESCHI Alain. *Analyse des données de l'inventaire préliminaire des communes littorales des Côtes d'Armor*, rapport, mars 2009.

FRÉMAUX Céline. *Projet d'opération nationale d'inventaire général du patrimoine culturel littoral, rapport d'étude*, DAPA, Ministère de la culture, mars et juillet 2007.

HUON Julien. « Opération d'inventaire, les ports de la façade atlantique en Pays de la Loire. Identification et analyse de l'évolution des espaces portuaires littoraux », *Cahier des clauses scientifiques et techniques*, version décembre 2022.

PÉRON Françoise, VINCENT Johan, MARIE Guillaume. *Méthodologie d'une opération nationale d'inventaire général du patrimoine culturel sur le territoire français*, décembre 2009.

SERNA Virginie. *Les opérations d'Inventaire général du patrimoine culturel sur les estuaires, deltas, rias ou abers*, note, 2020.

SERNA Virginie. *Les opérations d'Inventaire général du patrimoine culturel sur le littoral en 2019*, rapport annuel 2019 du Conseil national de l'inventaire général du patrimoine culturel, DGP, MIGPC, ministère de la culture, 2021.

### Sélection bibliographique

ACERRA Martine, SAUZEAU Thierry. « Zones construites, zones désertes sur le littoral atlantique. Les leçons du passé », *Norois*, 222, 2012.

AULY Teddy, LAGEAT Yannick, PRAT Marie-Claire. *Le littoral : paysages et dynamiques naturelles*, collection Les petits vocabulaires de la géographie, Bordeaux, Editions Confluences, 2014.

BARON-YELLES Nacima, GOELDNER-GIANELLA Lydie, VELUT Sébastien. *Le littoral : regards, pratiques et savoirs : études offertes à Fernand Verger*, Paris, ENS / PSL, 2002.

BILLY Anne, HENRY Jean-François. *Quand la mer envahit le sanctuaire. Les Vendéens et la mer à travers leur patrimoine religieux*, CVRH, 2023.

CAZES-DUVAT Virginie, BATTIAU-QUENEY Yvonne, CLUS-AUBY Christine (dir.). *Roland Paskoff et les littoraux : regards de chercheurs*, Paris, L'Harmattan, 2010.

CHAUMILLON Eric, SAUZEAU Thierry, GARNIER Emmanuel. *Les littoraux à l'heure du changement climatique*, Paris, Les Indes savantes, 2014.

CORBIN Alain. *Le territoire du vide. L'occident ou le désir du rivage (1750-1840)*, Paris, Aubier, Collection Historique, 1988.

MIOSSEC Alain (dir.). *Dictionnaire de la mer et des côtes*, Rennes : PUR, 2012.

PÉRET Jacques, SAUZEAU Thierry. *Xynthia ou la mémoire réveillée : des villages charentais et vendéens face à l'océan (XVIIe-XXIe siècles)*, La Crèche, Geste éditions, 2014.

PÉRON Françoise, MARIE Guillaume. *Atlas du patrimoine maritime culturel du Finistère*, Brest, Le Télégramme, 2010.

PÉRON Françoise, MARIE Guillaume. « Le patrimoine maritime bâti des littoraux : élément majeur d'identité et de reconstruction culturelle et sociale des territoires côtiers d'aujourd'hui ». *Festival International de Géographie*, oct 2009, Saint-Dié-des-Vosges, 2009.

PÉRON Françoise. *Stratégie de mise en valeur du patrimoine maritime culturel des territoires littoraux de la Bretagne*, rapport, Observatoire du patrimoine maritime culturel de Bretagne, 2009.